



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE- ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **Politique Nationale de l'Alimentation et Restauration collective**

**Novembre 2021**

DRAAF / SRAL PACA

# La présentation



## La politique nationale de l'alimentation

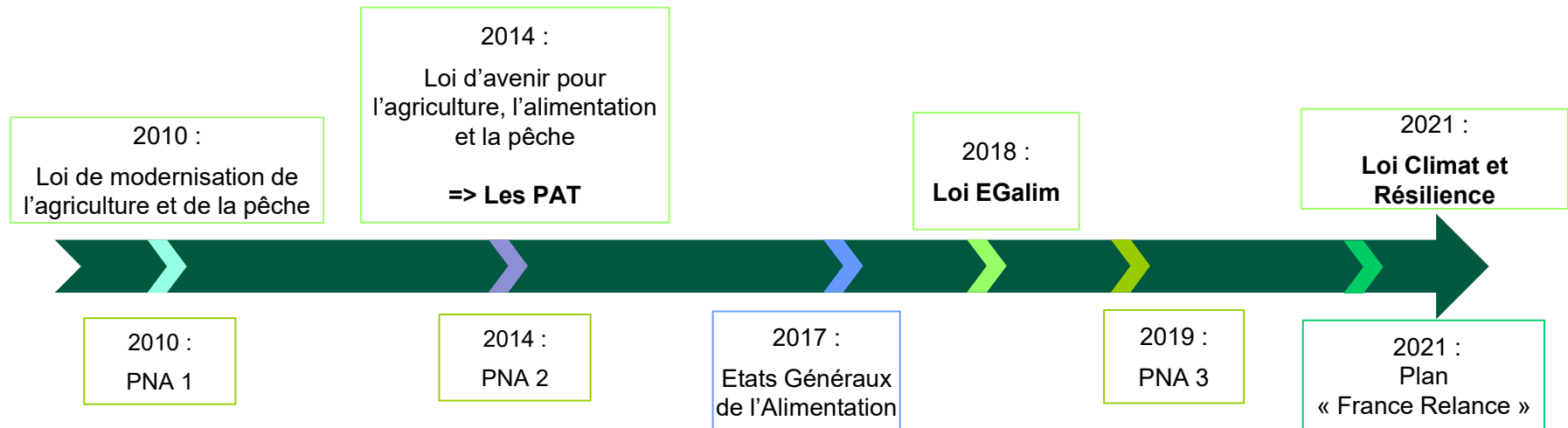
## Les Projets alimentaires territoriaux ou PAT : définition, rôle, situation en PACA

## La politique nationale de l'alimentation

**La politique de l'alimentation a pour finalités « d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique ».**

**L'outil du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour relever ce défi est le Programme national pour l'alimentation (PNA).**

## une politique de l'alimentation qui s'est renforcée au cours des dernières années



PNA : Programme national pour l'alimentation

## Une communauté pour accompagner = la CoAlim

### **DRAAF PACA – Pôle Alimentation :**

[pierre-noel.canitrot@agriculture.gouv.fr](mailto:pierre-noel.canitrot@agriculture.gouv.fr)

### **DREAL**

[jerome.crozy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jerome.crozy@developpement-durable.gouv.fr)

### **DREETS**

[patricia.morice@dreets.gouv.fr](mailto:patricia.morice@dreets.gouv.fr)

### **ADEME :**

[emilie.lefur@ademe.fr](mailto:emilie.lefur@ademe.fr)

### **ARS**

[carine.floch@ars.sante.fr](mailto:carine.floch@ars.sante.fr)

### **Région :**

Laurence FINEL (Agriculture) : [lfinel@maregionsud.fr](mailto:lfinel@maregionsud.fr)

### **Réseau Rural régional :**

Christel Francart : [cfrancart@maregionsud.fr](mailto:cfrancart@maregionsud.fr)



## Focus sur les Projets alimentaires territoriaux (PAT)

## Définition d'un PAT : Loi d'Avenir pour l'Agriculture (2014)

### Article L111-2-2 du code rural

#### Modifié par LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 - art. 64

Les projets alimentaires territoriaux mentionnés au III de l'article L. 1 sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées, à la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique.

A l'initiative de l'Etat et de ses établissements publics, des collectivités territoriales, des associations, des groupements d'intérêt économique et environnemental définis à l'article L. 315-1, des agriculteurs et d'autres acteurs du territoire, ils répondent aux objectifs définis dans le plan régional de l'agriculture durable et sont formalisés sous la forme d'un contrat entre les partenaires engagés.

Ils s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet.

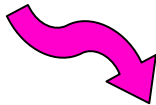
Ils peuvent mobiliser des fonds publics et privés. Ils peuvent également générer leurs propres ressources.

## 1. Définition d'un PAT : Loi d'Avenir pour l'Agriculture (2014)

### Démarche volontaire, collective et concertée sur un Territoire

- Regroupement d'acteurs
- Volonté de rapprocher les différents partenaires, professionnels, citoyens ...

Mise en place d'une gouvernance  
à l'échelle du Territoire  
Sur la base d'un diagnostic  
alimentaire partagé



Politique agricole et alimentaire  
Mise en place d'actions concrètes pour répondre  
à des problématiques locales :

- lutte contre les pertes agricoles et le gaspillage alimentaire
- pratiques agricoles plus vertueuses

- structuration des filières
- installation d'agriculteurs / foncier agricole
- valeur ajoutée sur le territoire
- outils de transformation



- accès à une alimentation de qualité pour tous
- éducation alimentaire à la jeunesse
- valorisation du patrimoine/agritourisme

- meilleure santé

## 1. Définition d'un PAT : Loi d'Avenir pour l'Agriculture (2014)



**Les PAT sont des outils au service des partenaires locaux afin qu'ils puissent s'engager ensemble pour développer une politique alimentaire cohérente en adéquation avec les besoins et les contraintes de leur territoire.**

Un PAT réussi, c'est :

- des **diagnostics** agricoles et alimentaires partagés,
- un **plan d'actions opérationnelles** (cotech + copil + moyens + ETP) et **transversales**
- des **engagements écrits** des partenaires (lettres, délibération)
- la **prise en compte des axes du PNA** (justice sociale, lutte contre le gaspillage alimentaire, éducation à l'alimentation durable, ancrage territorial, restauration collective dont loi egalim)
- un projet **pérenne** (plan de financement)
- une **évaluation** du PAT (indicateurs)

## 2. L'accompagnement des porteurs de PAT



### 2.1 Des outils

plates-formes régionales de :

- l'alimentation durable
  - Lutte contre les pertes et gaspillage alimentaire
  - L'adaptation au changement climatique,
- => contacter [emilie.lefur@ademe.fr](mailto:emilie.lefur@ademe.fr) pour vous inscrire

La charte ville active PNNS

=> Contacter [carine.floch@ars.sante.fr](mailto:carine.floch@ars.sante.fr)



<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Boite-a-Outils-PAT>

<https://rnpat.fr/le-reseau/>

<https://www.optigede.ademe.fr/alimentation-durable>

Diplôme universitaire chef de projet en alimentation durable,

Des outils : syalinov, agribalyse, parcel, etc



## 2. L'accompagnement des porteurs de PAT



### 2.2 Des réseaux techniques = le réseau régional des PAT

#### **DRAAF PACA – Pôle Alimentation :**

Pierre-Noël CANITROT

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

#### **ADEME :**

Emilie LE FUR (PAT) / Sandrine CANDELIER (Agriculture)/ Cécile CHERY

<https://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/integrer-lenvironnement-domaines-dintervention/alimentation-durable-gaspillage-alimentaire>

#### **Région :**

Laurence FINEL (Agriculture)

#### **Réseau Rural régional :**

Christel Francart

<https://reseau rural.maregionsud.fr/>

#### **Chambre d'agriculture régionale:**

Sabine PICARD

<https://paca.chambres-agriculture.fr/>



## 2. L'accompagnement des porteurs de PAT

### 2.2 Des réseaux techniques = le réseau régional de lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire

#### DRAAF PACA – Pôle Alimentation :

Pierre-Noël CANITROT  
Karine PASCAL-SUISSE

#### ADEME :

Emilie LE FUR (PAT)  
Sandrine CANDELIER (Agriculture)

#### Région :

Marine ALLIX  
mallix@maregionsud.fr



## 2. L'accompagnement des porteurs de PAT

### 2.3 Dispositifs d'accompagnement financiers

## Emergence : Bâtir le projet

### Appel à projets national PNA : MAA / ADEME / MSS

#### Dépenses éligibles pour les PAT

- les dépenses de personnel (hors traitements et salaires des personnels permanents) ;
- les dépenses concernant des **personnels affectés temporairement ou recrutés** pour la réalisation du projet sur les ressources propres des organismes ;
- les frais de mission des personnels ;
- les **prestations de services** nécessaires à la réalisation du projet (études, conseil, prestations informatiques consultants...)



## 2. L'accompagnement des porteurs de PAT

# Soutenir les Actions « alimentation »

Financement sur enveloppes régionales DRAAF / ADEME / ARS / ...

En fonction du nombre de demandes et de la maturité des projets



Financement par structures ou plans régionaux

### Lutte contre le Gaspillage alimentaire

Réseau régional Regalim

AMI 2020

### Education à l'alimentation durable

Plan Régional Santé Environnement  
PRSE

Projets de formation des  
Animateurs-formateurs

Appel à projets en cours

### Justice sociale

Stratégie Pauvreté

Travail en cours piloté  
par la DREETS

## 2. L'accompagnement des porteurs de PAT

# Soutenir les Actions « Agriculture »

### Financement FEADER par la Région

<https://europe.maregionsud.fr/leurope-sengage-en-provence-alpes-cote-dazur-accueil/>



#### Mesure 4 (Investissements physiques)

**Mesure 4.2**  
Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et le développement des produits agricoles

Outil de transfo, conditionnement, stockage, Commercialisation

#### Mesure (Coopération)

**Mesure 16.4**  
Développement des chaînes d'approvisionnement locales

Nouveaux Modes de distribution en circuits courts

**Mesure 16.7.1**  
Mise en œuvre de stratégies de développement local

Foncier Agricole

## 2. L'accompagnement des porteurs de PAT

# Soutenir les Actions des territoires ruraux avec GAL Financement LEADER

**Mesure 19** (Soutien en faveur du développement local au titre de leader)

### Thèmes présents dans la plupart des stratégies GAL LEADER

- ✓ Circuits courts
- ✓ Alimentation de proximité
- ✓ Valorisation des filières locales

**Contact GAL et Réseau rural régional**

Contact : Christel Francart  
cfrancart@maregionsud.fr



### 3. Reconnaissance du ministère de l'agriculture et de l'alimentation



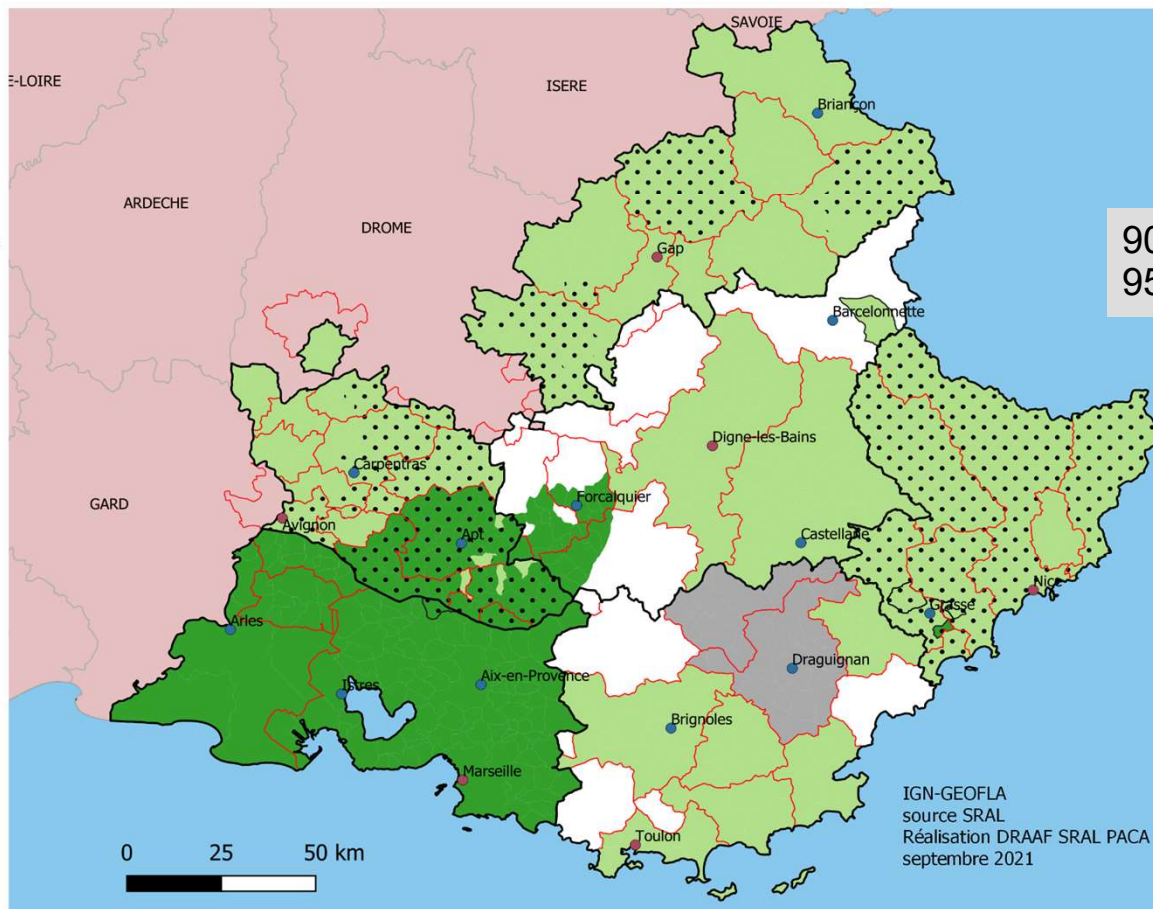
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/3-Faire-reconnaitre-un-projet>

Deux niveaux de reconnaissance :

- Le niveau 1 correspond aux projets collectifs **émergents** visant à répondre aux objectifs assignés aux PAT par la loi. La reconnaissance de niveau 1 est attribuée pour une période de trois ans non renouvelable. A l'issue de cette période, les projets doivent répondre aux critères du niveau 2 pour bénéficier de la reconduction de leur reconnaissance.
- Le niveau 2 correspond aux projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'**actions opérationnelles**.

## Projets alimentaires territoriaux en Provence Alpes Côte d'Azur (Septembre 2021)

- 3 PAT en action, reconnus niveau 2 :**  
 Métropole Aix Marseille PETR Pays Arles  
 PNR Luberon  
 Commune de Mouans Sartoux
  
- 24 PAT émergents, reconnus niveau 1 :**  
 Département 05  
 Département 06  
 Département 84  
 Métropole Nice Côte d'Azur  
 Métropole Toulon Provence Méditerranée  
 PNR Ventoux  
 CA Provence Alpes Agglomération  
 CA Pays de Grasse  
 CA Sophia Antipolis  
 CA Cannes Pays de Lérins  
 CA Provence Verte  
 CA Grand Avignon  
 CC Alpes Provence Verdon  
 CC Champsaur Valgaudemar  
 CC Alpes d'Azur  
 CC Golfe de Saint Tropez  
 CC Méditerranée porte des Maures  
 CC Coeur du Var  
 CC Pays de Fayence  
 Commune de Jausiers  
 Commune de Chateauneuf Grasse  
 Commune de Saint Vallier de Thiey  
 Commune d'Opio  
 Commune de la Roque d'Anthéron
  
- 5 PAT en réflexion :**  
 PNR Queyras  
 PNR Baronnies  
 CA Dracénoise  
 CA Riviera Française  
 CC Lacs et Gorges du Verdon
  
- Territoires couverts  
 par plusieurs PAT
  
- EPCI [52]



**90 % de la superficie  
95 % de la population**

IGN-GEOFLA  
 source SRAL  
 Réalisation DRAAF SRAL PACA  
 septembre 2021